

Réf: Dossier N° 049441

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « THEYAH DISTRIBUTION »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE STAR 6, Lot 43, Ilot VILLA
43

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/10/2021 , et enregistrés au CEPICI le 08/08/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « THEYAH DISTRIBUTION »

Objet : - TRANSFERT D'ARGENT
- ELEVAGE
- DEVELOPPEMENT ET VENTE DE LOGICIELS
INFORMATIQUES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE STAR 6, Lot 43, Ilot VILLA 43

Dirigeant(s) : Mme YAH NOKO MELANIE EPOUSE N'GUESSAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-05013 du 26/11/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°33565/GTCA/RC/2021 du 26/11/2021

